

Question écrite du 30 mars 2021 de M. Eric Bertinat: «*Bientôt à l'école!* Comment, à quel prix et pour qui?»

L'heureuse initiative de la magistrate en charge de la cohésion sociale et de la solidarité qui publie une *Lettre d'information sur la petite enfance* (n°1 – Mars 2021) m'amène à demander quelques explications sur l'article intitulé «*Bientôt à l'école!*». Nous y apprenons que le Service de la petite enfance et le Service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève collaborent pour mettre en place le projet «*Bientôt à l'école!*», initié et financé par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et soutenu par le Programme d'intégration cantonal (PIC) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Malgré le langage épique qui rend difficile la lecture de ce texte (pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?), nous comprenons que ce projet ne s'adresse pas à toute la population de notre commune mais cible les familles peu familières de la culture scolaire genevoise.

Mais là s'arrêtent les explications de ce joyeux «*Bientôt à l'école!*» destiné à une partie des parents résidant sur notre commune qui sont *peu*, voire *pas* intégrés à notre société.

Voici mes questions:

1. Pour mettre en place ce projet et l'animer, quels seront les moyens dégagés par le département de Mme Kitsos? Cela se fera-t-il au détriment d'autres engagements?
2. Quels en seront les coûts pour l'administration communale de la ville de Genève, qui, sauf erreur, ne figurent pas dans le budget 2021?
3. Sur la base de quels critères seront choisis les parents qui bénéficieront de ce projet?
4. Est-ce que tous les parents sélectionnés seront en règle avec la loi sur les étrangers?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.